INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Circonscription de SISTERON

École d'Aubignosc

COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire 2022-2023

Le 08 novembre 2022

Étaient présents:

- Les enseignants de l'école d'Aubignosc :

Mme Hélène LEVY-FALK, directrice

Mme Mélanie MONFRIN, adjointe

M Bruno FRANCOZ, adjoint

- Les représentants de la mairie d'Aubignosc :

M René AVINENS, maire d'Aubignosc

Mme Laïla MOUFTY, secrétaire de mairie

Mme Élisabeth SECHEPINE, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

- Les représentants des parents d'élèves :

Mmes Aurore RODRIGUEZ, Céline PHILAUT, Élodie JUHEL

MM Clément DUCHOSSOY, Benjamin SECHEPINE

Était excusé :

M. Pierre BUYSSCHAERT, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Sisteron

La séance débute à 17h45 à l'école d'Aubignosc.

Les représentants des parents d'élèves titulaires et remplaçants ont été invités. En cas de vote ou de décision, seuls les parents titulaires pourront s'exprimer.

1. Nouvelle équipe pédagogique et parents nouvellement élus

La nouvelle équipe enseignante est constituée de :

- Mme Hélène LEVY-FALK, directrice
- M Bruno FRANCOZ, directeur adjoint
- Mme Mélanie MONFRIN, adjointe
- Mmes Véronique MILLET et Sandrine PARDESSUS, AESH

Un tour de table est proposé afin que chacun puisse se présenter.

Le rôle des parents délégués est rappelé :

- Assurer un lien entre l'équipe éducative et les parents ;
- Participer aux 3 conseils d'école dont les dates sont mentionnées dans la note de rentrée (8/11/22, 28/02/23 et 13/06/23).

Les coordonnées téléphoniques et adresses mails des représentants de parents d'élèves ont été communiquées à tous les parents d'élèves.

2. Effectifs et répartition

A ce jour, les effectifs sont :

18 CP, 9 CE1, 16 CE2, 9 CM1 et 14 CM2 soit 66 élèves.

Il y a eu une inscription supplémentaire en CP à la rentrée, par rapport aux effectifs prévus au mois de juin.

La répartition est :

18 CP + 4 CE1 : 22 élèves (classe de Mme MONFRIN)

5 CE1 + 16 CE2 : 21 élèves (classe de M FRANCOZ)

9 CM1 + 14 CM2 : 23 élèves (classe de Mme LEVY-FALK)

À Châteauneuf, les effectifs sont :

13 PS, 10 MS, 18 GS, soit 41 élèves.

Le RPI a un effectif total de 107 élèves.

3. Règlement intérieur et Charte de la laïcité

Le règlement pour l'année scolaire en cours est lu et voté à l'unanimité.

La charte de laïcité est également lue.

Tous les parents étant invités à en prendre connaissance, le règlement et la charte seront envoyés par mail et affichés sur le tableau d'affichage de l'école.

4. Questions diverses mairie

Travaux réalisés:

Durant l'été, des lampes LED ont été posées en remplacement des néons. L'éclairage est lumineux. La cour a été végétalisée.

Travaux à prévoir:

- **Trous dans le revêtement de la cour** : Des trous en cours de formation (affaissement) deviennent dangereux (risques de chute, d'entorse...). La réfection de la cour en totalité est financièrement impossible et à ce jour pas budgétisée. La mairie réfléchit à une solution de rapiéçage pérenne et si possible pas trop onéreuse. En attendant, elle propose de placer sur les trous en formation les bacs à fleurs présents dans la cour.
- **Risque de pincement des doigts dans les portes** : L'équipe soulève la nécessité de protéger au moins les portes manipulées par les enfants : la porte d'entrée de l'école (très lourde), et les portes des toilettes. La mairie prend conscience de ce danger mais rappelle que ces protections ne sont pas obligatoires à l'école élémentaire.
- **Pose d'un minuteur dans les toilettes** : Afin d'économiser l'électricité, l'équipe enseignante a proposé d'installer un détecteur de présence.

- Projet d'aménagement de la partie végétalisée de la cour :

La nouvelle équipe pédagogique souhaite se donner le temps de la réflexion concernant la mise en place des aménagements. La mairie précise que ces aménagements seront fixés au sol.

5. Bilan des actions et projets pédagogiques

- **Handball**: M ROSAS, entraineur du club « 9 mètres Handball » est intervenu chaque lundi, du 5 septembre au 17 octobre. Chaque classe a bénéficié de 7 séances de 45 minutes (CP-CE1) et 1 heure (CE1-CE2 et CM1-CM2). Les enfants et les enseignants ont beaucoup apprécié le professionnalisme de M ROSAS. Un tournoi inter-écoles, réservé aux élèves de CM, a été organisé le samedi 15 octobre au gymnase des marres à Sisteron.
- **Cinéma** : Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 sont allées mardi 8 novembre voir « Le pharaon, le sauvage et la princesse ». Les CM iront voir le 7 février 2023 « Interdit aux chiens et aux Italiens ».
- **Provençal** : Mme Noëlla GORDE interviendra tous les jeudis, du 10 novembre au 15 décembre, soit 6 séances de 30 minutes, pour chaque classe. Les enfants bénéficieront d'une initiation au provençal.
- **Vente de photos en cours** : M Jean-Marie PLUME, photographe de Volonne, a proposé ses services.

6. Association USEP des écoles et financement des projets

L'assemblée générale « USEP des écoles d'Aubignosc et de Châteauneuf-Val-Saint-Donat » a eu lieu le 11 octobre 2022. Sont élus Mme Magali LATIL, présidente, M Bruno FRANCOZ, trésorier et Mme Hélène LEVY-FALK, secrétaire.

Pour information, cette association gère la coopérative scolaire des deux écoles. Elle sert à financer les intervenants, les sorties diverses (dont les déplacements en bus et les entrées), le matériel pédagogique...

À ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de 14 187,37 €. Ce montant comprend les subventions versées par les mairies d'Aubignosc (3000 €) et de Châteauneuf -VSD (3000 €) pour l'année scolaire à venir.

7. <u>Évaluations nationales CP / CE1</u>

Les évaluations nationales des acquis en CP et en CE1 ont été réalisées du 12 au 23 septembre. Les élèves de CP ont réalisé 19 exercices en mathématiques et en français, les élèves de CE1, 17 exercices.

Les résultats ont été communiqués aux parents lors d'entretiens individuels.

De nouvelles évaluations auront lieu du 16 au 27 janvier pour les CP.

8. Aides aux élèves en difficulté

Lorsqu'un élève est en difficulté, les enseignants sont amenés à rencontrer les parents afin d'envisager différents dispositifs d'aide.

Dans le cas de difficultés ponctuelles, des activités pédagogiques complémentaires peuvent être proposées. Elles ont lieu sur le temps d'interclasse.

Dans le cas de difficultés plus importantes, les enseignants peuvent proposer :

- L'intervention du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) comprenant un psychologue scolaire et 3 enseignantes spécialisées, auprès des élèves de la maternelle au CE2 (Cycles 1 et 2).
- La mise en place d'un PPRE (Projet Personnel de Réussite Éducative) établi en présence des parents et permettant de définir le rôle de chacun. Un bilan est à prévoir en cours d'année.
- La mise en place d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) par le médecin scolaire en cas de problèmes « dys » sévères. Ce sont les parents qui en font la demande. Le PAP suit l'enfant tout au long de sa scolarité mais est réévalué à chaque rentrée scolaire.
- La mise en place d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour un élève en situation de handicap. C'est la famille qui en fait la demande à la MDPH.

Il est parfois conseillé aux parents de consulter un spécialiste ou de s'adresser au CMPEA (Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents).

Le RASED suit actuellement 2 enfants de CP et 2 enfants de CE1 en lecture.

9. Exercices de sécurité

Les 2 exercices de sécurité à réaliser lors de la première période se sont déroulés :

- Le 27 septembre pour l'évacuation incendie. Il y avait 62 enfants présents et 5 adultes. L'école a été évacuée en 1 minute et 29 secondes.
- Le 20 octobre pour l'alerte intrusion (scénario de fuite). L'objectif de cet exercice était d'évacuer l'école et se déplacer jusqu'aux différents points de ralliement dans le village en silence.

10. <u>Divers</u>

- La demande de service civique a été acceptée. Une annonce avec une fiche de poste a été déposée à la Mission Locale de Château Arnoux, mais à ce jour, aucun candidat ne s'est manifesté.
- Pendant la récréation, un élève s'est enfui de l'école par l'issue de secours située dans la classe des CM. En urgence, les enseignants ont fait le choix de fermer les 3 classes à clé (ces classes communiquant entre elles) pendant le temps de la récréation. Cependant, la question de l'accessibilité à l'issue de secours est posée pour les enfants et adultes qui se trouvent dans le hall.

11. Questions diverses soulevées par les parents d'élèves.

- Un parent d'élève propose que les enfants apportent une serviette en tissu pour la cantine. Outre le problème éventuel d'hygiène, la mairie soulève le problème de gestion de ces serviettes, gestion qui demandera du temps supplémentaire au personnel de cantine qui travaille dans un contexte à flux tendu en raison du grand nombre d'élèves qui mangent à la cantine.
- Une question similaire concernant les gourdes à la cantine a été soulevée. Certains enfants oublient leur gourde à la maison, des parents craignent que ces enfants ne puissent boire lors du repas. La mairie assure que ce n'est pas le cas, un verre d'eau leur est proposé.

- Le niveau sonore de la cantine est très élevé. La mairie rappelle que le bâtiment est aux normes en vigueur.
- Afin de limiter le bruit, une discussion a eu lieu concernant la possibilité de faire soit 2 services pour les élèves de l'élémentaire soit faire manger les enfants de la maternelle avant ceux de l'élémentaire. Aucune de ces deux propositions n'est possible pour diverses raisons.
- Des lotissements sont en cours de construction sur la commune d'Aubignosc et seraient livrés au plus tôt d'ici 2 ans. La mairie est consciente d'une éventuelle augmentation des élèves et donc de la réflexion à mener pour pouvoir accueillir les élèves à la cantine dans de bonnes conditions.
- Un parent d'élève élu propose qu'une réunion ait lieu entre les parents d'élèves élus des écoles d'Aubignosc et de Châteauneuf, les élus des deux communes et le personnel de cantine afin d'aborder sereinement les différents points vus précédemment.

La séance est levée à 20 heures 30.